

## FRANCE - Universalisation du Traité

Mardi 22 août 2023 / 15H00-18H00

Monsieur le Président,

Le TCA possède une vocation globale, et l'universalité des normes qu'il met en place doit rester notre objectif. Il est donc nécessaire que nous poursuivions nos efforts afin que le plus grand nombre possible d'Etats le rejoignent. De grands acteurs du commerce d'armements, restent encore aujourd'hui en dehors du Traité. Une des raisons retenant certains importateurs d'accéder au TCA est l'inquiétude quant au devenir de leur capacité à importer pour satisfaire des besoins légitimes de préparer leur défense. Nous devons les rassurer et les inciter à rejoindre le traité en rappelant qu'il respecte le droit de légitime défense et n'exclut pas les contributions positives à la paix et à la sécurité des transferts d'armes dans le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme, tout en améliorant la coopération entre les Etats pour lutter contre les détournements et les trafics.

Les Etats Parties, bien entendu, doivent être mobilisés en soutien à la Présidence, et utiliser les canaux bilatéraux privilégiés dont ils peuvent disposer pour mener les démarches susceptibles de contribuer à l'universalisation du Traité. La France continuera, à titre bilatéral, à encourager tous les Etats non parties à rejoindre le TCA et à leur apporter son assistance dans ce processus.

La société civile dans sa diversité, qui s'est tant investie dans les négociations et l'adoption du TCA, doit également continuer à jouer un rôle majeur : ce n'est qu'avec son soutien que le Traité restera une priorité politique, y compris pour les Etats non parties.

Nous pensons que les organisations régionales et sous-régionales jouent également un rôle essentiel dans ce domaine. A ce titre, **permettez-moi de saluer les efforts entrepris par l'Union Européenne et ses Etats membres dans le cadre du programme européen ATT-OP III dont l'objectif est de contribuer à l'universalisation et à la pleine mise en œuvre du TCA par le biais d'activités de coopération en faveur d'Etats partenaires**. La France participe activement à ce programme par l'intermédiaire de l'agence de coopération française Expertise France mais également la mobilisation de ses experts nationaux au profit des ateliers et séminaires organisés dans ce cadre.

Monsieur le Président,

Permettez-moi également de saluer votre **proposition relative à « l'Amélioration des travaux du groupe de travail sur l'universalisation »**. Ces propositions nous semblent de nature à rationaliser et favoriser les efforts d'universalisation. Soyez assuré du soutien de la France à cet effet.

Nous soutenons tout particulièrement la proposition visant à intensifier les contacts avec les organisations régionales et infrarégionales et à créer un réseau de « champions régionaux ». Comme indiqué précédemment, la France soutient dans de multiples enceintes le renforcement de la coopération régionale et sous-régionale. Aussi, la proposition visant à renforcer la coopération avec d'autres entités dont les experts de la société civile et l'industrie nous semble tout à fait pertinente.

Je vous remercie./.